

AMIANTE FORMATION PRÉALABLE OPÉRATEUR DE CHANTIER SS4



OBJECTIFS

Identifier la réglementation en vigueur.
Reconnaître une situation dangereuse et de réagir en conséquence pour assurer la sécurité.
Développer ses compétences en prévention.



PROFIL DES PARTICIPANTS

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du plan de confinement ou du mode opératoire.



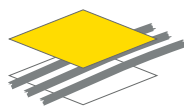
PROGRAMME

	FORMATION PRATIQUE	FORMATION THÉORIQUE
Jour 1	<p>Exercices pratiques d'interventions sur des matériaux pouvant contenir de l'amiante (exercices suivant les métiers présents, charpentier, plombier, solier moquettiste...).</p> <p>Montage confinement sur plateforme Port des EPI adaptés.</p> <p>Décontamination individuelle.</p>	<p>Identifier les exigences de la réglementation.</p> <p>Relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante.</p> <p>Relative aux autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés, risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...</p> <p>Connaître les mesures de prévention.</p> <p>Mesures générales de protection.</p> <p>Équipement de protection individuelle.</p> <p>Assurer la protection des travailleurs.</p> <p>Les dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition.</p> <p>Information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent.</p> <p>Rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail.</p>
Jour 2	<p>Nettoyage de la zone de travail.</p> <p>Repli chantier.</p> <p>Évacuation des déchets.</p> <p>Évaluations.</p>	<p>Procéder à l'élimination des déchets amiantés.</p> <p>Caractérisation des déchets.</p> <p>Conditionnement, transport et élimination.</p> <p>Effectuer des mises en situation et évaluer ses acquis.</p> <p>Évaluation théorique. Évaluation pratique.</p>



DURÉE TOTALE

2 jours - 14 heures



**BTP CFA
AQUITAINE**

Association régionale des CFA du BTP d'Aquitaine



n° FP17401

AMIANTE FORMATION PRÉALABLE OPÉRATEUR DE CHANTIER SS4



PRÉREQUIS

- Fournir un document attestant l'aptitude médicale (indispensable à la délivrance des attestations de compétences) au poste de travail du travailleur, d'une validité de moins de 2 ans. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.
- Parler et écrire le français.



LIEU

- **Centre de formation du BTP de la Dordogne**
1/3 rue du 5^{ème} Régiment de Chasseurs - 24000 Périgueux - 05 53 45 40 00
- **Centre de formation du BTP de la Gironde**
26, avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort - 05 56 35 12 28
- **Centre de formation du BTP des Landes**
5 rue du 19 mars 1962 - 40110 Morcenx - 05 58 07 98 37
- **Centre de formation du BTP du Lot-et-Garonne**
2-4 rue Jean-Baptiste Pérès - 47000 Agen - 05 53 48 07 07
- **Centre de formation du BTP des Pyrénées-Atlantiques**
Parc d'activité Pau-Pyrénées - 36, avenue Léon Blum - 64000 Pau - 05 59 02 61 04



DATES

Pour connaître le calendrier de formation, contacter le centre de formation.



ÉVALUATION

	FORMATION PRATIQUE	FORMATION THÉORIQUE
Jour 1	QCM initial	QCM 20 min
Jour 2	Évaluations pratiques sur des procédures mises en place/exercices.	QCM 20 min



CERTIFICATION / DIPLÔME / ATTESTATION

- Attestation de compétences valable 3 ans.



PRIX DE LA FORMATION

300 € TTC

Tarif de base. Consulter le centre de formation.

**FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE DU BTP**

- ✓ S'ADAPTER
AUX NOUVELLES EXIGENCES
- ✓ ACTUALISER
SES COMPÉTENCES